



Communiqué du 20 novembre 2019

**Mort d'une femme en forêt : en l'état actuel de l'enquête, rien ne démontre l'implication des chiens de chasse à courre.**

Samedi dernier, en forêt de Retz dans l'Aisne, une femme enceinte d'une trentaine d'années est retrouvée morte à la suite de morsures de chien. Elle-même promenait son chien de race Amstaff en forêt. La Société de Vènerie tient, en tout premier lieu, à adresser à la famille de la victime toute sa compassion face à ce drame tragique.

Ce même samedi 16 novembre, une chasse à courre se déroulait dans cette forêt comme tous les samedis. 21 chiens de meute y participaient. Cette coïncidence des faits a conduit la Gendarmerie à auditionner les responsables de l'équipage et à effectuer des prélèvements salivaires sur ses chiens. Il semblerait que plus de 70 prélèvements identiques aient été effectués. Les résultats des tests ne sont pas encore connus.

La Société de Vènerie, qui représente l'ensemble des veneurs, tient à apporter les précisions suivantes :

- L'information du médecin légiste sur l'heure du décès semble ne pas correspondre avec la présence de la meute en forêt dans ce secteur au moment des faits.
- L'absence de traces de morsures sur les chiens de l'équipage prouve qu'il n'y a pas eu de bagarres et probablement pas de rencontres directes avec le chien de la défunte.
- Nos 30 000 chiens de chasse à courre sont dressés pour chasser uniquement un animal sauvage et obéir en toute circonstance à l'Homme. En aucun cas, ces chiens ne sont agressifs vis-à-vis des humains. Tout au contraire, ils sont d'un contact très affectueux avec les adultes comme avec les enfants.
- Au cours des 18 000 journées de chasse à courre organisées chaque année à travers 70 départements, jamais aucun accident corporel humain impliquant des chiens de vènerie n'a été relevé.

La Société de Vènerie rappelle qu'en l'état actuel de l'enquête, rien ne démontre l'implication des chiens de chasse dans le décès de cette femme. La sagesse oblige donc à attendre les résultats de l'enquête avant de commenter cette affaire. La Société de Vènerie est sereine quant à ces résultats et fait entièrement confiance à la Gendarmerie et à la justice pour révéler les circonstances de ce drame.

**Société de Vènerie**

79 rue des Archives

75003 Paris

T. 01 47 53 93 93